

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Luxan Houtinsecticide-P

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: 289/20/L-000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: LU-0015436-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	10
5.1. Consignes d'utilisation	10
5.2. Mesures de gestion des risques	11
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	11
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	12
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	12
6. Autres informations	12

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Perwood 4S

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Pelsis Belgium NV
	Adresse	Industrieweg 15 B-2880 Bornem Belgique
Numéro de l'autorisation	289/20/L-000	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	LU-0015436-0000	
Date de l'autorisation	25/09/2020	
Date d'expiration de l'autorisation	03/07/2030	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Denka International BV
Adresse du fabricant	Gildeweg 37 3771 NB Barneveld Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Hanzeweg 1 3771 NG Barneveld Pays-Bas

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products Business Line Biocides
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer Vapi Private Limited, Plot # 306/3 II Phase, GIDC, Vapi 396 195 Gujarat Inde

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,215
HYDROCARBURES, C11-C14, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, <2% AROMATIQUES			64742-47-8		50

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.</p> <p>Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.</p> <p>Contient perméthrine. Peut produire une réaction allergique.</p>
Conseils de prudence	<p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin.</p>

NE PAS faire vomir.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Éliminer le contenu dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux

Garder sous clef.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - 1 - usage professionnel - application préventive

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Coleoptera: Nom commun: coléoptère des bois Stade de développement: Larves Insectes
Domaine d'utilisation	Intérieur Traitement préventif du bois, classe d'utilisation 1
Méthode(s) d'application	Pulvérisation - Pulvérisation avec un pulvérisateur à basse pression avec de grosses gouttes ou brossage (brosse standard).
Taux et fréquences d'application	125 grammes de produit par m ² de bois, ce qui correspond à 158 ml de produit par m ² de bois. Fréquence : une ou deux fois pendant la durée de vie du bois. - - - -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, jerrican, fût, IBC/GRV : 5 - 1000 L HDPE Bidon, jerrican, fût, IBC/GRV : 5 - 1000 L COEX PE/PA Bidon, jerrican, fût, IBC/GRV : 5 - 1000 L acier

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Usage professionnel, pulvérisation ou brossage préventif :
Appliquer 125 grammes de produit par m² de bois, ce qui correspond à environ 158 ml de produit par m² de bois avec un pinceau ou avec un pulvérisateur pour les grosses gouttes sous faible pression.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants résistant aux produits chimiques lors de la manipulation du produit (matériau à préciser par le titulaire de l'agrément dans les informations sur le produit).

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir mode d'emploi général.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir mode d'emploi général.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir mode d'emploi général.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - 2 - usage professionnel - application curative

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Pulvérisation ou brossage professionnel pour un traitement curatif du bois (sous le toit).
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Coleoptera: Nom commun: coléoptères des bois Stade de développement: Larves Insectes
Domaine d'utilisation	Intérieur Traitement in-situ du bois.
Méthode(s) d'application	Pulvérisation - Pulvérisation avec un pulvérisateur à basse pression avec de grosses gouttes ou brossage (brosse standard).
Taux et fréquences d'application	250 grammes de produit par m ² de bois équivalent à 316 ml de produit par m ² de bois. Fréquence : une ou deux fois pendant la durée de vie du bois. - - - -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, jerrican, fût, IBC/GRV : 5 - 1000 L HDPE Bidon, jerrican, fût, IBC/GRV : 5 - 1000 L COEX PE/PA Bidon, jerrican, fût, IBC/GRV : 5 - 1000 L acier

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Usage professionnel : pulvérisation ou brossage curatif :
Appliquer 250 grammes de produit par m² de bois, ce qui équivaut à environ 316 ml de produit par m² de bois avec un pinceau ou

avec un pulvérisateur à grosses gouttelettes sous faible pression.
Appliquer la quantité de produit requise en deux fois de manière à éviter le ruissellement.
Fréquence :
une ou deux fois dans une vie de bois.
Il est conseillé d'effectuer des contrôles périodiques et de procéder à un contrôle au moins un an après le traitement. Si de la poussière de bois ou de la sciure (farine de forage) est trouvée, un deuxième traitement (local) est nécessaire.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants résistant aux produits chimiques lors de la manipulation du produit (matériau à préciser par le titulaire de l'agrément dans les informations sur le produit).

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir mode d'emploi général.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir mode d'emploi général.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir mode d'emploi général.

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - 3 - usage non professionnel - application préventive

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Coleoptera: Nom commun: coléoptères des bois Stade de développement: Larves Insectes
Domaine d'utilisation	Intérieur Traitement préventif du bois, dans la classe d'utilisation 1
Méthode(s) d'application	vaporisateur à gâchette ou pinceau - -
Taux et fréquences d'application	125 grammes de produit par m ² de bois correspondent à 158 ml de produit par m ² de bois. Fréquence : une ou deux fois pendant la durée de vie du bois. - - - -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, jerrican, fût, IBC/GRV : 0,5 - 5 L HDPE Bidon, jerrican, fût, IBC/GRV : 0,5 - 5 L COEX PE/PA Bidon, jerrican, fût, IBC/GRV : 0,5 - 5 L acier Les emballages doivent être munis d'une fermeture de sécurité pour les enfants. Les emballages doivent porter un avertissement tactile de danger.

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Usage non professionnel, pulvérisation ou brossage préventif :
Appliquer 125 grammes de produit par m² de bois, ce qui correspond à environ 158 ml de produit par m² de bois avec un pinceau ou avec un vaporisateur à gâchette RTU.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Lorsque vous utilisez un vaporisateur à gâchette, ne pulvérisez pas au-dessus du niveau des yeux.
Après utilisation, jetez le vaporisateur à gâchette ou le pinceau dans un point de collecte de déchets dangereux ou spéciaux.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir mode d'emploi général.

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir mode d'emploi général.

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir mode d'emploi général.

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - 4 - usage non professionnel - application curative

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Coleoptera:
Nom commun: coléoptères des bois
Stade de développement: Larves|Insectes

Domaine d'utilisation

Méthode(s) d'application	Intérieur Traitement in-situ du bois. vaporisateur à gâchette ou pinceau - -
Taux et fréquences d'application	250 grammes de produit par m ² de bois équivalent à 316 ml de produit par m ² de bois. Fréquence : une ou deux fois pendant la durée de vie du bois. - - - -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, jerrican, fût, IBC/GRV : 0,5 - 5 L HDPE Bidon, jerrican, fût, IBC/GRV : 0,5 - 5 L COEX PE/PA Bidon, jerrican, fût, IBC/GRV : 0,5 - 5 L acier Les emballages doivent être munis d'une fermeture de sécurité pour les enfants. Les emballages doivent porter un avertissement tactile de danger.

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Usage non professionnel : pulvérisation ou brossage curatif :
Appliquer 250 grammes de produit par m² de bois, ce qui équivaut à environ 316 ml de produit par m² de bois avec un pinceau ou avec un vaporisateur à gâchette.
Appliquer la quantité de produit requise en deux fois de manière à éviter le ruissellement.
Il est conseillé d'effectuer des contrôles périodiques et de procéder à un contrôle au moins un an après le traitement. Si de la poussière de bois ou de la sciure (farine de forage) est trouvée, un deuxième traitement (local) est nécessaire.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Lorsque vous utilisez un vaporisateur à gâchette, ne pulvérisez pas au-dessus du niveau des yeux.
Après utilisation, jetez le vaporisateur à gâchette ou le pinceau dans un point de collecte de déchets dangereux ou spéciaux.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir mode d'emploi général.

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir mode d'emploi général.

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir mode d'emploi général.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Avant le traitement :

Nettoyez d'abord le bois de la poussière, de la saleté et de la sciure (vermoulu). Cela doit être fait "sec". Les excréments d'insectes et le bois ainsi enlevé doivent être éliminés et de préférence brûlés.

Enlever les couches de peinture, de teinture ou de cire.

Tous les travaux nécessaires sur le bois (ponçage, sciage, etc.) doivent être terminés avant de commencer le traitement avec le produit.

5.2. Mesures de gestion des risques

Uniquement autorisé sur le bois pour la menuiserie intérieure (classe d'utilisation 1). N'utilisez pas le produit dans des endroits accessibles aux enfants de 0 à 4 ans.

Afin de protéger les organismes aquatiques, il faut éviter le ruissellement vers le sol ou les eaux de surface. Par conséquent, le traitement avec ce produit doit être effectué à l'intérieur.

Le rejet de produits résiduels et de résidus contenant le produit (par exemple, les solvants ou l'eau utilisés pour le nettoyage des brosses ou des flacons pulvérisateurs) dans les égouts, le sol ou les eaux de surface n'est pas autorisé. Les résidus et les résidus contenant le produit (par exemple, les solvants ou l'eau utilisés pour le nettoyage des flacons de pulvérisation à gâchette) doivent être traités et éliminés comme des déchets chimiques.

Le bois traité avec l'insecticide Perwood 4S peut nuire aux espèces protégées telles que les chauves-souris, les frelons ou les oiseaux. La présence d'espèces protégées dans la zone à traiter doit être évaluée avant l'utilisation du produit. Si nécessaire, des mesures de protection appropriées doivent être prises.

Ne posez pas de nourriture/aliments pour animaux sur des sols, du bois ou des surfaces traités (humides ou secs).

Gardez les animaux domestiques/animaux hors de portée pendant le traitement et pendant le séchage du bois.

Évitez le contact prolongé des animaux de compagnie, en particulier des chats, avec les surfaces traitées.

Évitez le contact avec les yeux, la peau. Évitez les éclaboussures sur les vêtements.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Détails des effets directs ou indirects possibles :

Effets possibles (l'empoisonnement est peu probable, étant donné la concentration de perméthrine dans le produit ; l'effet général de l'empoisonnement par les pyréthrinoides : sensation de picotement dans les membres est possible) :

Peut être mortel si le produit est avalé et pénètre dans les voies respiratoires (danger d'aspiration).

L'exposition répétée peut provoquer une sécheresse ou des gerçures de la peau.

Mesures de premiers soins :

Symptômes/blessures après ingestion : Peut être fatal en cas d'ingestion.

Traiter de manière symptomatique. Aucun antidote spécifique connu.

Après inhalation : Si la respiration est difficile, emmenez la victime à l'air frais et placez-la dans une position confortable pour qu'elle puisse respirer. Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin.

Après contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés et bien laver la peau à l'eau et au savon. L'exposition répétée peut provoquer une sécheresse ou des gerçures de la peau. Consulter un médecin si une irritation se développe.

Après contact avec les yeux : Rincer abondamment avec de l'eau propre et fraîche pendant au moins 15 minutes, en maintenant les paupières écartées. Consultez un médecin et montrez l'emballage ou l'étiquette.

Après avoir avalé : Consultez immédiatement un médecin et montrez l'emballage ou l'étiquette. Ne PAS provoquer le vomissement.

Mesures d'urgence pour protéger l'environnement :

Éviter le rejet dans l'environnement.

Pour le confinement : Nettoyer le déversement dès que possible à l'aide d'un matériau absorbant.

Méthodes de nettoyage : Petites quantités de déversement : absorber dans un matériau absorbant non combustible et transférer dans un conteneur pour élimination. Ce matériau et son conteneur doivent être éliminés en toute sécurité conformément à la législation locale.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Recommandations pour l'élimination des déchets : Éliminer ce matériau et son conteneur dans un point de collecte de déchets dangereux ou spéciaux.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine. Conserver hors de portée des enfants. A conserver à l'abri du gel.
Durée de conservation : 2 ans

6. Autres informations

Informations supplémentaires au point 2.1

Teneur en Shellsol D70 > 50 %.

Note pour 3 mesures de précaution :

uniquement pour les utilisateurs non professionnels :

P102 Conserver hors de la portée des enfants.

P101 Emportez l'emballage ou l'étiquette avec vous lorsque vous consultez un médecin.

P405 Garder sous clé

Informations complémentaires sur le point 3 :

Identité des substances contribuant à la classification du mélange : Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, substances cycliques, 2% de substances aromatiques